Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Une vigne GM détruite en Alsace

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/10/2009, modifié le 27/03/2026

Depuis quatre ans, l'Inra expérimente en Alsace, près de Colmar, des vignes aux porte-greffes génétiquement modifiés pour résister au virus du court-noué [1].
Lundi 7 septembre, 70 pieds de vignes ont été coupés, en signe de protestation contre les expérimentations en champs de PGM, par Pierre Azelvandre, qui a ensuite revendiqué son acte, via la presse locale, puis s'est rendu volontairement au Commissariat de Colmar. Pierre Azelvandre, docteur en biologie milite depuis de nombreuses années contre les OGM.
En février 2009, suite à une plainte devant la Cour de justice européenne pour dénoncer le manque de transparence dans le dossier OGM, il avait obtenu gain de cause [2].
L'Inra, dans son communiqué, indique que ce programme OGM-Vigne avait été « co-construit avec un comité de suivi local impliquant des représentants de la filière, d'associations et de citoyens et les chercheurs » [3]. Cependant, la Confédération paysanne et d'autres associations avaient alors dénoncé ce « simulacre de débat » [4].
Si Pierre Azelvandre a entrepris cette action seul, les Faucheurs volontaires ont précisé, le 19 septembre 2009, par communiqué de presse [5], que pour eux « cette action ne constitue pas un délit mais une action citoyenne responsable ». En effet, les Faucheurs rappellent que « l'Inra s'engageait, au plus tard à l'automne 2008, à détruire et incinérer les plants ayant servi à cette expérimentation », ce qui n'avait pas été réalisé. En effet nous explique les Faucheurs volontaires, l'autorisation donnée par la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) et notifiée sur la base de données du JRC, l'organe européen en charge des essais en champs, couvre la période 2004 - 2008 [6]. Mais, interrogé par Inf'OGM, Jean Masson, de l'Inra de Colmar, nous renvoie à l'autorisation signée par le ministre de l'Agriculture, M. Bussereau, en 2005, qui couvrait explicitement la période 2005 - 2009 [7]. Un recours a été formé par France Nature Environnement pour annuler cette autorisation, et la décision du tribual administratif de Strasbourg est attendue pour mi-octobre. D'ores et déjà, on peut préciser que le rapporteur public a retenu deux motifs : irrégularité de la composition de la CGB (vice substantiel) et l'absence, dans l'arrêté, d'obligation d'effectuer un rapport de suivi de l'expérience après son achèvement. Autre raison avancée par les Faucheurs pour soutenir officiellement cette destruction, le fait que « Pierre Azelvandre est intervenu après qu'il ait utilisé des moyens légaux pour interpeller politiques et chercheurs sur les risques liés aux cultures et expérimentations de plantes GM. [...] La démarche progressive utilisée par Pierre Azelvandre est fidèle à celle que les Faucheurs Volontaires mettent en œuvre avant de passer aux actions de désobéissance civique en neutralisant des essais et cultures GM ». Ainsi, ils concluent que « le collectif des Faucheurs Volontaires salue l'acte de Pierre Azelvandre et l'assure de sa solidarité ».

Les bios critiquent l’Inra

En Alsace, Jean-Pierre Frick, de la commission Viticulture de l’Organisation professionnelle de l’Agriculture biologique en Alsace (OPABA), précisait, dans un article publié sur Passerelle Eco [8] que la recherche de l’Inra était « autant une recherche sociologique qu’agronomique - sociologique pour tester jusqu’où une profession et une population acceptent une chose imposée dont elles ne veulent pas, et n’ont pas besoin ». Plus fondamentalement, Jean Pierre Frick considère que cette expérience n’est pas utile : d’une part, « l’Europe finance 400 000 ha d’arrachage définitif de vignes pour palier des excédents structurels de vin. Simultanément, la recherche publique s’intéresse au court-noué, problème mineur qui a pour seul effet de baisser la production et d’augmenter la qualité ». D’autre part, il affirme que « les maladies de la vigne résultent, entre autre, de l’exclusive multiplication par voie végétative depuis des siècles » et qu’ainsi, il faudrait que « l’Inra [travaille] sur la multiplication de la vigne par voie sexuée en repartant des pépins ». Il conclut donc logiquement que « s’orienter vers la production de plants Vitis vinifera GM, reviendra en fait à produire des clones ou plants uniques, ne possédant pas forcément le meilleur potentiel d’adaptation et surtout de qualité, avec un appauvrissement génétique et un manque de diversité qui conduira à la production de vins plus simples et moins intéressants ». [9]

[1] http://www.infogm.org/spip.php?arti...

[2] http://www.infogm.org/spip.php?arti...

[3] http://www.inra.fr/genomique/rappor...

[4] http://www.infogm.org/spip.php?arti...

[5] http://yonne.lautre.net/spip.php?ar...

[6] http://gmoinfo.jrc.ec.europa.eu/gmp...

[7] http://www.ogm.gouv.fr/experimentat...

[8] http://www.passerelleco.info/articl...

[9] En savoir plus sur le programme Vignes GM à l’Inra :http://www.inra.fr/la_science_et_vo...

Adresse de cet article : https://infogm.org/une-vigne-gm-detruite-en-alsace/